

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation articulera modules à distance et temps en présentiel.

Le mercredi de Septembre à Avril, hors vacances scolaires.

Le lancement de la formation est prévu le Mercredi 3 juillet 2024

PUBLIC

La préparation est réservée aux AESH remplissant les conditions d'accès au concours interne. (consulter <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-de-la-maternelle-l-elementaire-le-crpe-85>)

MODALITES D'INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font du 6 au 30 mai 2024, uniquement via SOFIA-FMO.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation vise à préparer aux trois épreuves écrites d'admissibilité (épreuves disciplinaires de mathématiques, de français et épreuve écrite d'application au choix) ainsi qu'aux épreuves orales d'admission (épreuves de leçon, d'entretien et épreuve facultative de langue).

DEUX PARCOURS SONT PROPOSES :

Parcours long :

- Sur deux ans permettant dans un premier temps une remise à niveau des fondamentaux dans les champs disciplinaires du français et des mathématiques.
- Ce parcours prendra essentiellement appui sur des modules à distance et engagera chaque préparateur à se confronter à des sujets type ;

Parcours court :

- 30h dans les champs disciplinaires du français et des mathématiques qui permettront en lien avec les notions à enseigner de développer des scénarii pédagogiques
- 9h dédiés à l'EPS
- 6h consacrés aux Valeurs de la République
- 3 h en lien avec des formateurs ASH pour engager une réflexion sur l'évolution de la posture professionnelle
- 6h au choix en fonction de l'épreuve écrite d'application (sciences, histoire-géographie-EMC, arts)

Pour les candidats admissibles, un coaching aux épreuves orales sera proposé.

Modules facultatifs :

Afin de s'adapter aux besoins de chacun et en complément, des modules de formation transversaux facultatifs pourront être mis à disposition :

- Amélioration de son orthographe



S'INSCRIRE

[Cliquer ici](#)



- Connaissance de l'environnement institutionnel
- Préparation mentale et gestion du stress

Sélection des candidats :

- Les candidatures seront validées après rédaction d'une lettre d'engagement et d'un entretien avec un IEN.
- L'affectation sur le parcours court ou le parcours long se fera après cette étape.
- Les détails seront communiqués à l'issue des inscriptions dans SOFIA-FMO.



CONTACTER LE POLE CONCOURS